Le film documentaire de l'invasion

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Film = Film Suisse : offizielles Organ des Schweiz. Lichtspieltheater-Verbandes, deutsche und italienische Schweiz**

Band (Jahr): **9 (1944)**

Heft 11

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-733743

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Décrire d'autres passages encore de ce film nous mènerait trop loin. C'est une de ces bandes assez rares, dont on peut dire en toute conscience qu'il faut l'avoir vue, car toute description ou explication ne saurait rendre l'atmosphère qui y vibre ni la qualité des réussites qu'on y montre. Insistons-y encore: tout ce qu'on montre là est absolument authentique; il n'y a pas le moindre bluff organisé spécialement pour la camera. C'est le vrai travail d'une compagnie de grenadiers en manoeuvres.

-u-

Viveca Lindfors

Il y a six ans, elle n'était qu'une petite écolière boulotte, aux grosses joues rouges, sans le moindre intérêt pour les toilettes et le bâton de rouge, mais membre enthousiaste du club des sports de Lidingö. Sa passion allait au jeu de quilles et au saut en longueur, mais elle était de surcroît excellente nageuse, patineuse, et skieuse. Elle jouait également au football et passait aux sports la moindre de ses heures de liberté. A l'école, ses branches préférées étaient l'histoire et la géométrie. Mais elle ne manifestait pas un zèle particulier, de sorte que ses notes restaient dans une moyenne assez médiocre. Elle n'a jamais lu un roman policier de sa vie. Aujourd'hui, elle lit Söderberg et Strindberg, elle étudie l'histoire de l'art et lit tous les livres où elle peut apprendre quelque chose.

Sa stature élancée d'aujourd'hui est une joie véritable pour tous ceux qui se désolent de l'aspect artificiel de la jeunesse actuelle. Le visage de Viveca, ses yeux bleu-vert, son teint de pêche satinée, avec les quelques taches de rousseur qui parsèment son nez, sont tout ce qu'il y a de naturel. Ses cheveux bruns tombent tout simplement sur ses épaules, elle porte des souliers de sport sans apprêt et des vêtements aérés et larges. Elle a toujours l'air d'une écolière fraîche et rose, elle mesure 172 cm, 60 cm de taille, et pèse 55 kilos. Viveca Lindfors est une femme ensorcelante qui joue avec une passion ardente les rôles de vamp. Elle s'est acquis les habitudes de la femme fatale à la suite d'un travail acharné au conservatoire. Elle travaille au moins six heures par jour, elle a besoin de beaucoup de sommeil. Elle passe avec son fils Jan, âgé de neuf mois, le peu de temps libre dont elle dispose. Elle fréquente également les gens intéressants qui peuvent lui apprendre quelque chose. Elle consacre beaucoup de temps à voir de nouveaux films, ce qui est indispensable pour son métier.

Viveca Lindfors aime son art par-dessus tout. Son travail passe avant n'importe quoi, elle rejette tout ce qui l'en détourne. Le soir, lorsqu'elle rentre chez elle, la nurse est en train de mettre au lit son fils Jan. Viveca est souvent prêt de pleurer et murmure : « Je le vois à peine ! » Elle se dit : « Je sais, quand il aura vingt ans, il me quittera pour vivre sa vie, alors je regretterai de ne m'être pas occupé de lui davantage lorsqu'il m'appartenait, lorsqu'il était si doux, si gentil, si beau et qu'il disait « Dada ». Mais il faut que je tourne, je ne puis faire autrement ! » Dans tous les cas, aucun reporter n'est autorisé à la photographier dans sa maison.

Elle parle couramment l'allemand, se débrouille en français et en anglais, et son séjour en Italie lui a valu quelques éléments d'italien. Elle désire apprendre le russe pour se rendre en Russie après la guerre, y voir des pièces de théâtre et des films russes et entendre de la musique russe. Elle désire se rendre également à Londres et en Chine. Elle admire particulièrement l'art chinois. Elle compte bien apprendre à connaître aussi la Suisse, cet heureux pays. Elle tient Michel-Ange pour le plus grand artiste qui ait jamais existé. Lorsqu'elle est entrée pour la première fois dans la Chapelle sixtine elle a été impressionnée à tel point qu'elle a failli s'évanouir. Si jamais elle devient millionnaire, elle achètera des toiles de Gauguin, de Renoir et des impressionnistes français. Elle aime la peinture, les beaux livres et ce dernier trait elle letient de son père, lequel était éditeur. Elle sait coudre, cuire, et lorsqu'elle est de très bonne humeur, elle joue « l'Inachevée » de Schubert.

L'on verra prochainement en Suisse le grand film tourné par elle « *Anna Lans* ».

Une intéressante nouvelle d'Italie

L'office suisse d'expansion commerciale à Lausanne nous communique une nouvelle de son correspondant de Rome qui l'informe qu'aujourd'hui encore la Panorama-Film, via Scarpellini 20, continue de travailler à Rome. Elle est dirigée par une Suissesse, Mme. Marisa Bohn. Cette société a produit déjà plusieurs documentaires et films scolaires. Elle s'est mise à de nouvelles œuvres destinées particulièrement à la jeunesse. Il s'agit de films dessinés en couleurs, produits selon un système nouveau et susceptibles d'amener à un niveau artistique intéressant cette branche particulière du cinéma. Les films actuellement en travail sont la création du monde, au royaume de Neptune, et la légende de Sainte Elisabeth. Nous ne possédons pas d'autres détails sur cette production, mais elle vaudra certainement la peine d'être suivie.

Le film documentaire de l'Invasion

Le Bureau de la presse du SHEAF (Supreme Hearquarters Expeditionary Allied Forces) communique à United Press que le film sur l'invasion alliée en France fut tourné de manière grandiose. Quatre cents opérateurs anglo-américains et des écrivains très connus dans les milieux du cinéma, tels que William Saroyan et Irwiwn Shaw ont travaillé à la production de ce grand film documentaire. Le lieutenant-colonel Irving J. Norman, de la Section Films du SHEAF, nous a déclaré : « Trois semaines après l'occupation de Paris, le public verra paraître sur l'écran un film des plus détaillés sur cet événement historique. »

L'évolution étonnante que l'on a atteint dans la mise au point d'un film documentaire se résume dans le fait que le premier film documentaire sur l'invasion portant le titre « A la veille de la bataille », qui fut tourné juste avant le 6 juin, fut porté à l'écran dans les établissements publics le 11 juin.

Le public anglais et américain a déjà vu de nombreux films tournés au cours des batailles en Normandie. Une semaine après le jour « J » la censure du Grand quartier avait autorisé la remise de 40.000 mètres de film, de sorte que le public put suivre immédiatement les événements de la manière la plus vivante.

Les films de l'invasion sont produits avec la collaboration des Teams anglais et américains, vu que cette méthode a donné les meilleurs succès lors de la prise de vues de la campagne en Tunisie. Les Amécricains travaillent sous les ordres du major George Stevens, le régisseur de Hollywood bien connu, et dont le film « The More the Merrier » fut primé. Les Anglais travaillent sous la direction du major David Mac Donald et du major Hugh Stewart, qui a tourné le film fameux « Desert Victory » lors de la victoire de l'armée Montgomery en Afrique du Nord.

Les opérateurs sur le front d'invasion n'ont pas une tâche des plus faciles : pour avoir de bons films, ils doivent s'exposer davantage que les troupes d'infanterie, et le Kommando de la section : films de l'armée britannique vient de communiquer que les pertes dans ses rangs sont en proportion plus élevées que celles de n'importe quelle autre unité opérant sur le front. Les opérateurs doivent être partout les premiers et avoir des nerfs solides.

L'opérateur de l'« Acmo » Bert Brandt, qui a tourné les premiers films du débarquement sur le sol de France, a déclaré à United Press : « Nous devons transporter partout et dans tous nos déplacements rapides, au moins 50 kilos de bagages, contenant les appareils construits spécialement pour le front, imperméables et de toute solidité. Notre paquetage est donc plus lourd que celui d'un fantassin et, en outre,

nous ne pouvons jamais nous séparer de nos appareils, car nous ne savons jamais d'avance où les sujets valent la peine d'être filmés. En plus, nous ne pouvons jamais travailler pendant la nuit, et lorsque nous devons nous rapprocher de l'ennemi à moins de 500 mètres, il est bien difficile de parvenir à nous tirer d'affaire sans qu'une balle nous soit destinée. »

Brandt nous raconta l'aventure de l'opérateur britannique qui prit un film des premières opérations de débarquement. Le jour « J », il fut le premier à descendre de l'embarcation qui l'avait amené d'Angleterre. Au moment où il se tourna pour filmer l'infanterie qui débarquait, un projectile allemand lui emporta des mains sa caméra. Il disparu dans les flots et du nager longtemps sous l'eau, ne sortant la tête que pour quelques secondes afin de respirer.

A l'avenir, les films documentaires de l'invasion seront passés à l'écran, en Amérique, vingt-quatre heures après la prise de vues. Selon un plan déjà étudié dans tous les détails, les films seront transportés par avion en Angleterre. Des courriers à motocyclette les iront chercher à l'atterrissage pour les porter immédiatement dans les ateliers où ils seront développés, et de là ils seront consignés de suite à un avion postal en départ pour l'Amérique.

SUR LES ÉCRANS DU MONDE

Argentine

Selon des informations de source espagnole, le gouvernement Farrell aurait édicté à Buenos-Aires un décret selon lequel tous les scénarios de films devraient être soumis à la censure gouvernementale avant la mise en travail du film. La censure s'étendrait avant tout aux films qui traitent des sujets de guerre ou des problèmes idéologiques, et qui pourraient par conséquent provoquer des incidents entre l'Argentine et les nations amies.

On apprend de Buenos-Aires que, par suite du manque de matières premières, l'industrie argentine du film s'est mise à laver de vieux films et à les recouvrir d'une nouvelle couche d'émulsion pour pouvoir les utiliser une seconde fois. On assure par ailleurs que la fabrique d'explosifs de l'administration militaire argentine a entrepris la construction d'un grand laboratoire destiné à la fabrication de film brut.

Espagne

Deux sociétés productrices viennent encore de faire connaître leurs comptes pour 1943. Cette année, on s'en souvient, a été la meilleure pour le cinéma espagnol depuis la guerre civile. Les ateliers de Chamartin (Producciones y Distribucciones cinematograficas SA, Chamartin) ont enregistré en 1943 un bénéfice net d'un million de pesetas en chiffre rond, dont 250 000.— pesetas seront utilisées pour le paiement de dividendes, le reste servant à des amortissements ou à des réserves.

France

Le ministère français de l'information publie dans le Journal Officiel du 14. 4. 44 des directives nouvelles pour les producteurs de films. Les sociétés productrices devront disposer désormais d'un capital minimum de 5 millions de francs. Ce capital pourra être ramené à 1 million de francs pour les maisons ayant produit quatre films depuis le 1er janvier 1936. Pour les maisons qui se consacrent exclusivement à la production de courts-métrages, le capital minimum est de fr. 150 000.—.

De plus, tous les directeurs d'entreprises cinématographiques devront être en possession d'un certificat professionnel établi en vertu de la loi du 26. 10. 40. Le directeur général de la production cinématographique française fixera l'entrée en vigueur de ce décret.

Suède

Les pertes des sociétés productrices suédoises ces cinq dernières années se sont élevées entre 800 000 et un million de couronnes par an. Pendant la saison 1943—44, 42 films suédois ont été produits, dont un tiers sont indiscutablement de mauvaises affaires. Un film coûte en moyenne 300 000 couronnes, ce qui signifie qu'un Suédois sur dix, ou 600 000 personnes doivent avoir vu le film rien que pour couvrir les frais . . .

Italie

Pour la production de films autorisés avant le 15. 2. 44, la Banca del Lavoro peut verser une avance équivalant au maximum à 50 % des frais de chaque film. Un fonds de 52,5 millions de lires a été institué dans cette banque, dont 15 millions de lires sont prévus pour l'année 1943—44 et 37,5 millions pour l'année 1944—45.

Toutes les licences pour la production de films ont été suspendues par décret No. 104 du 2. 1. 44. Les droits acquis par des sociétés pour des films déjà en production restent acquis. Les primes prévues pour encourager la production sont supprimées.

Une autorisation est désormais nécessaire pour la production de films et pour la participation aux subventions officielles, qui seront fixées pas des décrets ultérieurs. Le ministère de la culture populaire décide, sur préavis de la fédération des directeurs de salle.

Belgique

Pour économiser le courant électrique, tous les cinémas de Belgique et du Nord de la France ont été fermés jusqu'à nouvel ordre.

Hongrie

Selon des indications fournis par le comité national du film, 37 autorisations de production ont été accordées pour la saison 1943—44. Mais 27 seulement de ces films ont réellement été produits. Le temps de tournage a duré de 15 à 25 jours en moyenne. Le matériel nécessaire à la production annoncée est assuré.

Feuille officielle du commerce

Fribourg

Bureau de Romont (district de la Glâne)

6 juillet 1944.

Cinéma Romontois S. A. à Romont, à Romont. Sous cette raison, il a été constitué une société anonyme dont les statuts datent du 31 mai 1944 et qui a pour but l'exploitation d'un cinéma. Le capital social est fixé à 50 000 fr., divisé en 100 actions nominatives de 500 fr. chacune, entièrement libérées. Mathilde Gillon, épouse autorisée de Nestor, à Lausanne, et Augustine Dénervaud, veuve de Joseph, à Romont, apportent à la société les immeubles désignés sous articles 55, 56 et 57 du registre foncier de Romont pour le prix de 17 000 fr. qui est payé comme suit: 6638 fr. par reprise de dette, 5000 fr. par délivrance de 10 actions de 500 fr. chacune, entièrement libérées, et 5362 fr. en espèces. Pierre Sudan apporte à la société une cabine de cinéma, complètement équipée, pour le prix de 10 000 fr. qui est payé par remise de 20 actions de 500 fr. chacune, entièrement libérées. L'organe de publicité de la société est la Feuille officielle du canton de Fribourg. Les publications exigées par la loi se font par voie d'insertion dans la Feuille officielle suisse du commerce. Le conseil d'administration se compose de 5 membres. Le conseil d'administration est composé de Théodore Ayer, de et à Romont, président; Pierre Sudan, de Chavannes-les-Forts, à Bulle, secrétaire; Gaston Louviot, d'Epiquerez, à Morges, vice-président; Angel Grisoni, des Ecasseys, à Bulle, et Charles Bumbach, de Mellingen, à Romont. La société est engagée par la signature collective à deux de Théodore Ayer et de Pierre Sudan, respectivement président et secrétaire.